Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 8 (1943)

Heft: 121

Artikel: Savoir regarder

Autor: G.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-734040

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ. KINEMATOGRAPHIE

Schweizer FILM Suisse

REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

VIII. Jahrgang · 1943
Nr. 121 · Juli

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—
Redaktionskommission: G. Eberhardt, Dr. Th. Kern, V. Zwicky, M. Rey-Willer, E. Löpfe-Benz
Druck und Verlag E. Löpfe-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de

Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich
Sekretariat Zürich, Bahnhofstraße 89, Tel. 7 65 77

Association cinématographique Suisse romande, Lausanne
Secrétariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 2 60 53

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 2 90 29

Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Zürich
Sekretariat Zürich, Rennweg 59, Tel. 33477

Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 7 55 22

Sommaire — *Page*

Savoir regarder 1
Doit-on citer littéralement une critique ? 3
Autour de la Suisse 4
Dans les studios suisses 5
Nouvelles de Paris 5
Notre chance 5
Collaboration sur le terrain international 6
Sur les écrans du monde 6
Allemagne, Italie, France, Portugal, Finlande, Grande-Bretagne, Hongrie, Russie, Amérique, Perse.
Calendrier-Ciné Suisse 8
Feuille officielle suisse du commerce 8
Communications des maisons de location 8

Inhalt — *Seite*

Von den Lenkern des Films 9
Das trojanische Pferd 11
Bestrafung von Mitgliedern wegen unseriöser Kinoreklame 12
Ein Echo 12
Schweizerische Filmkammer, Bern 13
Schweizerischer Lichtspieltheater-Verband, Zürich . 13
Kulturell gesehener Film 13
Zeiten, die nicht wiederkehren 14
Zürich als Filmzentrum 15
Aus der Werkstatt des Schweizerfilms 15
Schweizerische Umschau 16
Nicht das Kino schadet in erster Linie den Jugendlichen 16
Film und Kino in England 17
Der Film in Argentinien 19
In den Ateliers der Ufa-Produktion 20
Gewandelte Wochenschaukinos 21
Ich spiele Komödie 21
Ein interessanter Kulturfilm 22
Aus der italienischen Produktion 22
Eine filmische Gemeinschafts-Produktion Schweiz-Bulgarien 23
Internationale Filmnotizen 23
Deutschland, Kroatien, Amerika, Dänemark, Großbritannien, Spanien.
Der Kulturfilm 24
Humor in ernster Zeit 24
Handelsamtsblatt 24
Film- und Kinotechnik 26
Mitteilungen der Verleiher 27
Cronache cinematografiche ticinesi 28

(Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet)

Savoir regarder

Peut-être conviendrait-il plutôt d'intituler ces considérations « Apprendre à regarder », car il nous paraît précisément que bien des gens ignorent encore cet art élémentaire.

Il ne s'agit pas ici de la simple fonction de *voir*, mais de *comprendre ce que l'on voit* et d'en réaliser l'essentiel. Il est évident que cette capacité est la première condition posée au spectateur de cinéma — et nous nous permettons de penser qu'elle est encore très insuffisamment remplie par la majorité d'entre eux.

On pourrait en dire autant, d'ailleurs, de bien des gens qui croient savoir lire parce qu'ils sont capables de saisir le sens d'une suite de mots. Mais lire, au plein sens du mot, c'est bien autre chose : c'est *apprécier* non seulement la signification immédiate d'une phrase, mais la structure, son harmonie, que conditionnent la place des différentes parties, le choix des mots, le rythme des périodes. C'est apprécier l'enchaînement de ces phrases elles-mêmes, la manière dont elles s'allient pour former une *œuvre*. C'est ne pas avaler n'importe quelle histoire racontée n'importe comment, mais savoir distinguer l'originalité, la personnalité, en un mot : le *style*.

Or, cette distinction qui se fait depuis longtemps entre « lecture » et « littérature » — (au sens favorable de ce dernier mot) — n'existe pas encore, ou du moins ne se fait pas suffisamment pour le cinéma. On y présente sur le même plan, et sous le même nom de «film», du mélodrame, du roman-feuilleton, des œuvrettes à l'eau de rose, et de très grandes œuvres où se déploie

le meilleur de l'esprit humain, et aussi le meilleur de l'ingéniosité technique réalisée par les hommes.

Cette fâcheuse confusion provient de causes nombreuses et diverses, qu'il serait trop long d'analyser ici. Mais la cause essentielle nous paraît être cette *paresse d'esprit du grand public*, qui le fait se contenter d'impressions superficielles, d'émotions faciles, de distractions commodes. Il assiste à un film comme il lit un livre : pour savoir la suite de l'histoire. Le malheur, c'est que l'histoire est toujours la même, quelques variantes mises à part, et que le plus souvent, presque toujours, la valeur de l'œuvre est dans la *manière* de la raconter, dans la *personnalité* du narrateur, dans le *style*. Ayons une bonne fois des yeux pour le voir !

Le cinéma est l'art des images mouvantes : sa vraie valeur est dans la perfection de chaque photo, dans l'enchaînement des images. Ce qu'un film peut offrir de plus beau, c'est d'exprimer en une suite d'images noires et blanches des idées ou des sentiments qu'aucun autre procédé d'expression n'aurait permis de rendre avec la même intensité. La qualité des photographies, le rythme de leur succession, voilà le *style* d'un film : combien de spectateurs savent l'apprécier ? Soyons juste, on y vient ; depuis quelques années les metteurs en scène qui impriment à leurs films une véritable personnalité exercent une influence réelle sur les goûts du public. Mais il n'y a pas si longtemps encore seule la vedette, la star, comptait ; le metteur en scène — quelques grands originaux mis à part, — restait inconnu.

On apprend donc à regarder, au fur et à mesure que se forme une certaine *doctrine* du cinéma, identique à celle qui existe de fait pour tous les autres arts. On apprend à regarder toujours mieux maintenant que le cinéma se dégage des thèmes trop littéraires — au mauvais sens du mot cette fois ! — qu'il affectionna dans ses débuts, pour se vouer à *l'observation* qui est son fort, puisqu'il est art visuel. Observation des êtres, de leurs sentiments décelés par les mouvements presqu'imperceptibles de leur physionomie — et c'est l'art de l'acteur qui entre en jeu. Observation des choses, dans leur personnalité propre et dans leurs relations avec les hommes — et c'est l'art du cameraman, de l'opérateur habile à leur donner leur sens profond, non par des explications, mais par leur seul aspect saisi dans ce qu'il a de plus absolu.

Savoir regarder, c'est l'art du cinéaste : ce doit être aussi celui du spectateur, s'il veut apprécier pleinement ce qu'a réalisé pour lui l'auteur d'un film. Car ce dernier ne doit pas s'abaisser jusqu'à « épeler » son art. Il a le droit d'employer des formules qui exigent du spectateur un certain *effort :* cet effort qu'il se refuse trop souvent à accomplir. Mais il n'est pas de véritable joie artistique sans un effort ; ce qui « entre tout seul » ne laisse pas d'impression durable. Sans aller jusqu'à l'hermétisme réservé aux seuls amateurs des films d'avant-garde — ils sont aussi indispensables que les films « gros public », et même davantage! — il y a une manière d'exprimer les choses qui les rend dans leur essence par la magie même du style. Certes, il s'en faut de beaucoup que tous les cinéastes aient fait, eux les premiers, l'effort d'acquérir ce style. Ils ont trop volontiers encouragé les faiblesses du public. Le relèvement auquel nous assistons aujourd'hui est dû aux meilleurs d'entre eux ; il nous donne enfin une production *régulière* de haute classe là où nous n'avions voici quelques années qu'un ou deux vrais chefs d'œuvre par saison.

*

Qu'on me permette de citer pour terminer quelques déclarations faites voici un certain nombre d'années à de jeunes Zurichois par le grand artiste qu'est *Emile Hegetschweiler*. Elles résument à merveille ce que nous avons tenté de dire : il faut savoir regarder pour faire un bon film ; il faut savoir mieux regarder encore pour l'apprécier dignement.

« Voyez-vous », disait Hegetschweiler, « nous souffrons tous du même mal : nous ne regardons pas ceux qui vivent autour de nous. Nous ne les voyons pas, et par conséquent ils ne nous voient pas. A force de voir, nous ne savons plus regarder. Voir est devenu un acte passif et machinal, au lieu d'être une action de toute notre personne. Nous n'assimilons pas ce que nous avons vu, nous ne nous occupons pas vraiment de ce qui s'est passé. Car si nous participions vraiment à ce que nous voyons, si nous savions réellement regarder, en un mot si nous « connaîssions », nous mériterions alors d'être connus.

« Regardez : voilà dans la rue un balayeur public qui pousse quelques débris dans la rigole. Ce n'est pas qu'un fonctionnaire municipal chargé de veiller à la propreté de la voie publique : c'est aussi un homme, avec ses joies, ses besoins, ses pensées. Pourquoi n'irais-je pas vers lui avec un bon sourire : — Bien le bonjour ! Je suis content de vous serrer la main et de vous dire comme ça me fait plaisir de voir la rue si propre ! Vous prenez un cigare ? Il prendra le cigare, même si par hasard il ne fume pas, répondra un mot ou ne dira rien, mais en tous cas, il sera heureux que son travail ait été remarqué.

«J'estime que le premier devoir du théâtre, du cabaret ou du cinéma est d'habiller de mots clairs et frappants de bonnes idées et de bonnes pensées, et de les rendre ainsi accessibles à un plus vaste public. Des

Filmtechnische Industrie
Industrie du film cinématographique
CINEGRAM S.A.
Zürich Weinbergstraße 54 Tel. 8 42 00
Genève 3, rue Beau-Site Tél. 2 62 30

idées et des pensées que tout homme digne de ce nom porte en lui, mais qu'il ne peut toujours exprimer, qu'il ne sait pas communiquer à d'autres hommes. Etablir ce contact, c'est le grand devoir du spectacle sous toutes ses formes, sa tâche la plus fructueuse et la plus bienfaisante. Et le rôle du cinéma est particulièrement important puisqu'il touche un public très étendu, par le moyen le plus direct : l'image. »

Ne nous contentons pas de voir : sachons regarder, sachons connaître ! *G. D.*

Doit-on citer littéralement une critique?

A propos d'une protestation lausannoise

(de notre collaborateur permanent.)

« Dans sa dernière séance, le « cercle lausannois des journalistes professionnels » a enregistré une protestation de M. Jean Rubattel, rédacteur à la Feuille d'Avis de Lausanne, contre l'emploi abusif fait par certains cinémas lausannois des extraits de critiques consacrées à leurs films. Le comité a été chargé de suivre l'affaire et de faire les démarches qui s'imposent ».

Ce communiqué paru voici quelques semaines dans la presse lausannoise a soulevé un certain intérêt dans les milieux cinématographiques et dans le public en général. Les journaux de Suisse-allemande se sont également occupés de la question. De quoi s'agit-il exactement?

A Lausanne comme dans d'autres villes suisses (Zurich et Neuchâtel en particulier) bon nombre de directeurs de salle utilisent énormément pour leur publicité de soutien les critiques publiées par les chroniqueurs de films attachés aux divers journaux de la place. Tous possèdent en effet un jugement très personnel, un franc-parler assez large et un « goût cinématographique » qui leur valent depuis nombre d'années une réelle autorité auprès du public des salles obscures.

Pouvoir citer de « Jean Rub. » dans la « Tribune de Lausanne », de « J.Nr. » dans la « Gazette », de « Ml.J. » ou de « R.O.F. » dans la « Feuille d'Avis » une opinion favorable au film projeté sur leurs écrans est donc un atout fort intéressant pour les directeurs de salles. Ils ne se font pas faute de l'employer, et cela est fort normal. Il n'y aurait absolument rien à y redire, si les citations reprises dans les annonces de cinémas correspondaient toujours à *l'ensemble* du jugement porté par le critique indépendant.

Or la protestation de M. Rubattel est motivée précisément par le fait que, depuis un certain temps déjà, des abus manifestes se produisent à ce propos. Les annonces ne reprennent souvent qu'une ou deux phrases de la critique : celles où le chroniqueur relève les mérites du film, et laissent de côté toutes les réserves, souvent fort importantes, qui peuvent avoir été dites avant ou après. Il arrive même qu'un critique condamne nettement un film, pour des motifs clairement exposés, mais termine par une ou deux phrases relevant certains mérites : l'annonce ne reproduit que ces dernières ! De toute façon, les idées et le jugement *personnels* du critique *indépendant* sont faussés, voire complètement travestis.

Mieux — ou pis ! — encore : certains passages, privés de leur contexte, prennent un sens tout différent. Il peut suffire de laisser un ou deux mots de côté pour faire dire au critique tout autre chose que ce qu'il a exprimé réellement. Voici un exemple récent de cette manière d'agir : à propos d'un film allemand, le critique lausannois avait écrit : « C'est le meilleur film de l'UFA que nous ayons vu depuis des années ». La semaine suivante, une annonce du cinéma en cause disait froidement : « Monsieur X, dans tel journal, écrit : « C'est le meilleur film que nous ayons vu depuis des années ». Il y a certes plus qu'une nuance entre les deux « versions » !

On admettra donc que cette façon de « reproduire » les jugements de critiques cinématographiques constitue un abus. Abus vis-à-vis des chroniqueurs, dont on travestit la pensée ; abus vis-à-vis du public et des lecteurs, qu'on induit en erreur sur l'opinion véritable des commentateurs auxquels il fait confiance.

Il nous paraît d'ailleurs que les directeurs ou les chefs de publicité qui en usent de la sorte travaillent à l'encontre de leurs propres intérêts. Tout comme la publicité exagérément grandiloquente et enflée, dont on revient un peu fort heureusement, cette trop grande adresse à faire parler les critiques dans le sens désiré ne trompe pas le public bien longtemps. Nous avons déjà entendu à Lausanne même des jugements forts sévères, émanant de simples spectateurs. Lorsque l'annonce fondée sur une citation plus ou moins truquée paraît dans le journal même où fut publiée la chronique originale, le lecteur en garde souvent un souvenir assez net pour déceler la tromperie. Lorsque l'insertion se fait dans une feuille différente, le lecteur peut en revanche être induit complètement en erreur, et c'est alors au critique ou au journal qu'il s'en prendra, faute de réaliser la déformation apportée. L'on comprend parfaitement, dans ces conditions, l'énergique réaction des journalistes lausannois.

Elle a même une raison d'être de plus à l'heure actuelle, où le cinéma n'est plus seulement une forme d'art ou un divertissement, mais encore un élément de propagande internationale. Le critique se doit de relever certaines tendances et d'en prévenir ses lecteurs, ce qui ne l'empêchera pas de souligner la valeur de la photographie ou du jeu des interprètes. En ne reprenant que les phrases laudatives consacrées à ce point et en ayant l'air de les faire valoir pour le film tout entier, le directeur de salle peut prêter au critique une attitude ou des opinions d'ordre politique international. Sans rien vouloir exagérer, il y a tout de même là un problème qui mérite attention.